

OKA KARITÉ GUINÉE

Production de karité, de miel et d'arachide en Guinée, transformation en produits cosmétiques, commercialisation en Europe



Karim Sylla

Fondateur et directeur

Parcours :

Commerce de gros

MARCHÉ / IMPLANTATION

- Production et transformation du karité, miel et arachide en Guinée.
- Commercialisation via les réseaux de commerce équitables en France, en Guinée et au Canada.

FACTEURS DE SUCCÈS

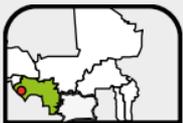
- Les produits innovants, simples, terriblement efficaces dans le respect de la filière complète, des productrices aux consommateurs et consommatrices.
- OKA France Cosmetics et sa branche Guinéenne (OKA Cosmetics Guinée) collaborent avec la COPRAKAM, Coopérative des Producteurs d'Arachide, de KARité et de Miel, avec le soutien technique et financier d'une ONG Belge, Trias, et le soutien technique d'une ONG de droit Guinéen, ATC. L'ensemble de ces soutiens ont permis de structurer l'activité.
- Les différentes certifications obtenues.

PRINCIPAUX DÉFIS

- La formation, l'organisation, l'installation d'équipements spécifiques.
- Développer et Structurer les zones de collecte de Karité en Moyenne et Haute Guinée.
- La mise en place d'autres filières possibles en Guinée à fort potentiel : Miel, arachide, savon noir, huile de sésame, morenga, poivre noir etc...
- Bio, équitable, végan.

- **Participation à l'amélioration des systèmes alimentaires** : L'impact est indirect mais double : le Karité se produit en moment de soudure, donc permet aux femmes de subvenir aux besoins alimentaires de la famille ; les pratiques culturales promues sont durable et contribuent donc à la conservation de l'écosystème, en respectant l'environnement.
- **Contribution au développement du territoire** : en permettant à des femmes de vivre décemment de leur activité et pouvoir réinjecter leurs bénéfices au service de l'éducation et du développement rural.
- **Types de partenariat** : Signature de contrat écrit avant la campagne de production.
- **Services – appuis aux producteurs** : La mise en place de formations régulières pour les productrices/transformatrices du réseau via un ingénieur agronome sur plusieurs thématiques : respect des normes de production, pratiques d'hygiène, etc. La mise en place du fond développement au sein de la coopérative et son accompagnement sur le respect norme de production de qualité avec l'appui de Ecocert. L'amélioration du niveau de revenus des femmes productrices grâce à l'achat de leurs produits à des prix rémunérateurs. La mise disposition d'une équipe technique d'appui à la COPRAKAM pour garantir la qualité des produits.

Conakry,
Guinée



Date de création

2015



Chiffre d'affaires

249 263 660 FCFA



Production

Entre **18 et 25 tonnes** de karité brut vendu par an



Personnes touchées

Coopératives locales de plus de **4000** membres dont **2000 femmes**



Emplois

5 permanents entre la France et la Guinée